Date de publication : 07/03/2024

Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 085-200059079-20240305-DECISION_16_24-AU

DECISION N° 016-2024

ADHESION ASSOCIATION CAUE DE LA VENDEE POUR 2024 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Le Maire de Sèvremont,

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 31 mai 2023 par laquelle le Conseil Municipal a chargé le Maire, par délégation, de prendre certaines décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé,

Vu la nécessité de renouveler l'adhésion de la Commune de Sèvremont au CAUE de la Vendée,

DECIDE

Article 1 : de renouveler pour 2024 l'adhésion de la Commune de Sèvremont :

- Au CAUE de la Vendée pour un montant de 100 €.

Article 2 : la présente décision sera inscrite dans le registre des délibérations ouvert à cet effet. Original sera adressé à la sous-Préfecture de Fontenay-le-Comte.

Le 5 mars 2024

Jean-Louis ROY
Maire,

Signé électroniquement par :
Jean-Louis Roy
Date de signature : 05/03/2024
Qualité : Maire de Sèvremont

MAIRIE DE SEVREMONT 85700

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE SÈVREMONT
4 rue De La Rochejaquelein – LA FLOCELLIÈRE – 85700 SÈVREMONT
Téléphone : 02 51 57 22 19 – Courriel : secretariat.general@sevremont.fr